

KOPIE auch an: 112, 110, 152, 153, 217, DZ
 Original bei: Integ. Büro

bruxelles, 9.10.1962 1100 cable no 80

bureau integration. aussi pour affaires politiques

mon 79.

primo diverses reactions personnelles sur notre declaration paraissent conduire a conclusion provisoire qu'elle est consideree comme insuffisamment explicite pour permettre statuer sur possibilite association dans sens que nous voulons. on peut diviser objections en generales (a) et en specifiques (b).

a. Les objections generales proviennent evidemment ceux qui sont peu favorables en principe a une association des neutres: par exemple:

- a) une association avec de larges exceptions au traite rome serait une cause possible desintegration marche commun car pays membres voudraient aussi s'en prevaloir un jour.
- b) notre desir association provient uniquement motifs materiels et n'est pas fruit d'une volonte veritable d'oeuvrer a construction europeenne. on mentionne ce sujet notre reticence fondamentale a confier a organes supra-nationaux role important dans gestion ou controle des politiques communes dans divers secteurs.
- c) on repete aussi ne pas voir incompatibilite entre neutralite et adhesion et on releve meme que participation complete marche integre sous forme association etroite ne pourra de toute facon pas se distinguer pour les tiers d'une adhesion.

./.

- original envoye au bureau integration
- copies par la mission a paris, Londres, bruxelles et geneve.

e . 2 3 3 2 .

9.10.62. 15h30. tlo.



- 2 -

b. objections spécifiques.

elles portent notamment sur problèmes mon 77 quarto.
elles sont généralement citées dans ordre suivant:

- a) problèmes tarifaire et de politique commerciale.
- b) système institutionnel au sens très large du terme.
- c) politique agricole, sur laquelle on estime notre déclaration très vague.
- d) clauses résolutoires et suspensives.

sur tous ces points on déclare avoir besoin données concrètes plus précises sur nos vues.

secundo ces réactions vous sont connues, mais je les cite car elles reflètent l'avis général ici après notre déclaration et montrent que si on considère celle-ci comme une bonne exposition de notre part, les points d'interrogation subsistent. sous cet angle, notre déclaration est simplement considérée comme étant la première pièce du dossier: celle qui pose le problème. pour être complet, j'ai cité des objections générales du type a., qui sont d'ailleurs moins difficiles à réfuter au stade actuel, mais ce sont bien plus les objections spécifiques du type b. qui préoccupent fonctionnaires compétents commission.

tertio un souci tactique n'est évidemment pas exempt ces réactions. un élément extérieur contribue les renforcer: l'inquiétude sur développement interne cee, qui reste l'objectif majeure, devant conséquences politiques et surcharge administrative provoquées par problèmes de relations extérieures (voir mon 79). d'autre part, on me dit que des personnes influentes dans commission comme deniau auraient ouvertement exprimé avis que association avec neutres était difficile, mais réalisable. je n'ai pu cependant revoir deniau jusqu'à maintenant car il vient rentrer congé de maladie.

./.

quarto concernant calendrier, on entend parfois avis que pour que neutres puissent s'associer il faudrait savoir avec quel genre communauté. des lors, il conviendrait attendre fin toutes négociations adhésion: ru, danemark, norvege et eventuellement irlande. ici aussi existe un souci tactique evident, mais aussi manifestation cette volonte mentionnee dans mon 79 de differer plus possible toutes negociations exterieures non considerees comme prioritaires.

quinto je signale que concernant norvege il semble y avoir encore beaucoup hesitation. on estime que norvege manifeste pas esprit assez ''europeen'' et on souligne etendue reserves oslo en matiere agriculture.

sexto un interlocuteur m'a aussi exprime souci pour negociations britanniques en exprimant crainte qu'un jour un parlement a majorite travailliste n'accepte pas consequences traite rome ou meme repudie adhesion britannique. un tel argument pourrait evidemment un jour etre utilise par delegation francaise.

septimo a representation permanente allemande, on me repete qu'a son avis nos negociations pourront commencer seulement apres ete 1963, avec tout au plus une ou deux seances d'ouverture avant ete. dans ces conditions et vu incertitude regnant a bruxelles et dans capitales sur divers points notre declaration, des contacts exploratoires a un niveau plutot technique seraient tres utiles. ils permettraient en outre deblayer terrain en attendant assez long intervalle qui risque se produire jusqu'au debut negociations proprement dites. on s'y rend compte que de tels contacts seraient quelque peu unilateraux, mais on souligne utilite action d'eclaircissement. maniere assez precise et meme pressante dont representation allemande m'a parle me fait penser qu'elle a agi sur instructions bonn.

octavo du cote mission suede, on fait egalement etat de l'utilite contacts notamment avec services commission pour donner explications complementaires sur notre point de vue. dans l'idee suedoise, il s'agirait informations donnees par fonctionnaires stockholm venus s'entretenir avec specialistes commission sur niveau technique. ainsi, estime mission suedoise, sera-t-il

possible fournir discrettement renseignements pour dissiper des malentendus et amener presentation favorable notre cas. en fait, d'ailleurs, une forme ces contacts a deja eu lieu a niveau plus eleve, puisque de besche est venu recemment parler a quelques personnes ici apres avoir passe a bonn. je vous prie considerer cette derniere information comme strictement confidentielle si suedois ne vous en parlent pas.

nono arguments allemandet suedois sont pas depourvus valide, mais devons nous rendre compte qu'il sera difficile etablir ligne demarcation nette entre, d'une part, informations complementaires ou d'eclaircissement et, d'autre part, entree en matiere sur position negociations, et cela avec interlocuteurs qui, meme s'ils sont de bonne foi, n'auront pas de pouvoir. si demandes dans ce sens se font sentir plus nettement du cote commission ou pays membres et surtout si elles nous sont adressees formellement, il nous sera de toute facon tres difficile nous y refuser et nous devons envisager envoi experts a bruxelles et dans capitales. autant que je peux apprecier situation aujourd'hui d'ici j'estimerai premature prendre maintenant initiative cet egard, mais question se posera certainement et suedois m'ont dit notamment qu'ils avaient intention le faire lors reunion efta oslo. il m'interesserait connaitre votre avis et si avez peut-etre recu informations des capitales des six sur ce probleme des conversations exploratoires.

wurth

XXXXXXXXXX